

Anonyme. Biographie universelle ancienne et moderne : histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes.... Tome dix-septième, [Goadby-Gryphius]. 1995.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

GRESSET (JEAN-BAPTISTE-LOUIS) naquit à Amiens, le 29 août 1709, d'une famille de bonne bourgeoisie; son père y était échevin. Ce fut là qu'il fit ses premières études chez les jésuites; il entra dans leur ordre à l'âge de seize ans, et fut envoyé à Paris, au collège Louis le Grand, pour y compléter son instruction. Il était dans sa vingt-quatrième année lorsqu'il composa *Ver-Vert*. Ce petit poëme courut d'abord manuscrit, et fut imprimé sans l'aveu de l'auteur. Les gens de lettres et les gens du monde s'étonnèrent de voir le bon goût né dans un cloître, et s'échappant, pour la première fois, des bancs de l'école. Jean-Baptiste Rousseau, dans son premier mouvement d'admiration, qualifiait avec raison, en 1733, *Ver-Vert* de *phénomène littéraire*. Notre langue ne possède certainement pas de badinage plus agréable et plus élégant que les aventures du fameux perroquet de Nevers; c'est un tout, un ensemble parfait, auquel rien ne parait manquer. *Le Carême impromptu* et *le Lutrin vivant*, deux bagatelles remarquables par le talent de narrer et d'écrire qui y brille; la *Chartreuse*, enfin les *Ombres*, occupèrent successivement le public à cette première époque de la vie de Gresset. C'était le fruit de ses loisirs et du goût irrésistible qui l'entraînait vers la poésie. La *Chartreuse* surtout était une production qu'on ne s'attendait guère plus à voir sortir de la poussière d'un collège que *Ver-Vert*. Elle offre moins de correction que ce dernier poëme; la fécondité d'expression y dégénère quelquefois en luxe; enfin on y trouve un abandon tellement facile, qu'il pourrait passer pour de la négligence; mais l'enchaînement presque toujours heureux des vers et leur douce harmonie rachètent l'inconvénient de la diffusion et des

longues périodes, qui a été souvent reproché aux épltres de ce poëte. Celle-ci est fort supérieure aux *Ombres* et à l'*Épltre au père Bougeant*, qui roulent à peu près sur le même fonds d'idées. Gresset en a adressé une à sa muse, moins égale et généralement plus faible de pensées et de style. En revanche, son épltre à sa sœur, sur une convalescence, est regardée comme un morceau très-distingué, et même, par quelques personnes, comme préférable à plusieurs des pièces fugitives de Voltaire. On peut citer encore l'*Épltre d'un chartreux* à une femme qu'il a vue paraitre un moment dans sa solitude, sujet heureux et fécond. Dans les poésies de Gresset, lorsque le sujet le comporte, mais surtout dans ses épltres, on trouve en général cette franchise de l'esprit et cet abandon de l'âme qui annoncent un homme vrai, bon et sensible, enfin qui font estimer et aimer le poëte doué de ces qualités. Elles expliquent peut-être l'effusion, ou plutôt la diffusion dans l'expression, à laquelle Gresset s'est trop souvent laissé entraîner. Mécontente du bruit que faisait *Ver-Vert* dans le monde, la sœur d'un ministre, qui était à la tête d'une des maisons de la Visitation, se plaignit du jeune poëte à ses chefs; et par suite Gresset, qui professait les humanités à Tours, fut transféré à la Flèche. Ce fut là qu'il s'essaya, sans beaucoup de succès, à traduire les *Églogues* de Virgile. Cette traduction est une des parties les plus faibles de ses ouvrages; l'auteur, petillant d'esprit, et trop jeune encore, sentait peu les charmes de la campagne, et il n'a pas rendu la belle simplicité de son modèle. Cependant on reconnaît quelquefois le sentiment de l'harmonie dans son imitation en vers des *Bucoliques*. L'ennui l'ayant bientôt gagné dans son exil, il sollicita pendant près d'une année sa liberté, et ne l'obtint qu'en quittant l'habit de jésuite. Il avait alors vingt-six ans. Ses regrets et sa reconnaissance pour ses maîtres sont consignés dans la pièce qui a pour titre; *Adieux aux jésuites*. Accueilli à Paris dans le grand monde, il voulut y soutenir sa réputation en s'élevant jusqu'à la tragédie; mais il n'avait pas suffisamment consulté ses forces et le caractère de son talent. Ce fut en 1740 qu'il fit représenter *Édouard III*, « roman « sans vraisemblance, dit la Harpe, sans intérêt « et sans aucune entente du théâtre. » Quant au style, qui a trouvé et qui a mérité peut-être d'avoir des admirateurs prononcés, notre Quintilien français, tout en convenant que les vers d'*Édouard* ne manquent pas d'une certaine noblesse, a étendu jusqu'à eux sa sévérité. On peut saisir le juste milieu entre ce qu'elle a de trop rigoureux, et l'espèce d'enthousiasme d'un autre académicien, Gaillard, qui dit que « cette tragédie est remplie « des plus grandes beautés dans tous les genres. » *Sidney*, joué en 1745, n'offrait pas un sujet beaucoup plus heureux; il excite plutôt la tristesse que l'intérêt; et certes le dégoût de la vie n'est point un sentiment dramatique, à moins qu'il ne

soit soutenu par l'énergie d'un caractère, d'une passion, ou bien par des circonstances attachantes. On ne peut du reste contester la beauté presque toujours égale du style de ce drame. L'esprit vif et malin de Gresset devait s'exercer avec beaucoup plus d'avantage sur des scènes comiques que sur les tableaux sombres et terribles sans lesquels il n'y a point de tragédie. *Le Méchant*, donné en 1747, mit le sceau à la réputation de son auteur. Cette comédie se compose d'une intrigue un peu froide; la gaieté et l'intérêt sont dans les détails, beaucoup plus que dans les situations; on y découvre des conceptions fines, des nuances bien saisies et des pensées brillantes: aussi *le Méchant* gagne-t-il plus à la lecture qu'à la représentation. Comme peinture de mœurs, il retrace très-fidèlement le ton, le jargon et l'esprit des gens du grand monde avant et après la régence. Il est surtout distingué par la supériorité des vers, dont un grand nombre sont devenus proverbes; aucune pièce du dernier siècle n'en offre de plus parfaits, de plus piquants; dans le genre de la comédie; mais aussi c'est là que s'arrête la gloire de Gresset. Il ne faut parler ni de la plupart de ses odes ni surtout de son *Discours sur l'harmonie*, qui, comme les productions de collège en général, parle beaucoup plus à l'oreille qu'à l'esprit. Il fut reçu en 1748 à l'Académie française, et se retira quelques années après à Amiens, où il obtint du roi la permission de fonder une académie. Il en fut nommé président perpétuel en 1750; mais il abdiqua cette distinction, la croyant contraire à la liberté qui est nécessaire aux gens de lettres. A peu près fixé dans une vallée charmante très-voisine de sa ville natale, il ne revenait à Paris que lorsqu'il y était appelé par ses affaires ou par ses devoirs de membre du premier corps littéraire de France. Dans une réponse adressée par lui en 1754, comme directeur de l'Académie française, à d'Alembert, qu'il était chargé d'y recevoir, il s'éleva avec un noble courage contre les évêques qui manquaient aux devoirs de la résidence. Cette tirade donna lieu à des plaintes; elles arrivèrent jusqu'à Louis XV, qui, trompé sans doute, témoigna d'une manière non équivoque son mécontentement. C'était dans le moment même où Gresset se disposait à lui présenter son discours, dont il s'était empressé de retrancher le passage réproché. Consterné de sa disgrâce, il retourna chercher des consolations auprès de l'évêque d'Amiens, M. de la Motte (voy. DORLEANS), qui profita de la circonstance pour engager son protégé à renoncer au théâtre. Ce ne fut cependant qu'en 1759 que Gresset livra à l'impression une lettre où il abjurait le culte de Thalie, et exprimait le regret de ne pouvoir point assez effacer le scandale qu'il avait donné à la religion par ses comédies.... où, de plus, il rétractait solennellement tout ce qu'il avait pu écrire d'un ton peu réfléchi dans les bayalottes rimées dont on avait multiplié les éditions sans qu'il eût jamais été dans la confidence d'aucune; et-

iln, où il traitait la poésie d'*art dangereux*; etc., etc. Cette rétractation excita la colère de Voltaire. On lit dans sa correspondance de 1759 : « Et de poésie de Gresset, qu'en dirons-nous? Quel fat orgueilleux! quel plat fanatique! » Cependant l'auteur de *Ver-Vert* et de la *Châtresse*, qu'il appelait des *ouvrages tombés*, ne l'avait jamais offensé en rien; et même, après avoir loué beaucoup, dans plusieurs endroits de ses œuvres, cet homme célèbre, Gresset avait composé en 1756 de très-jolis vers en réponse aux détracteurs d'*Alzire*. Mais le philosophe de Ferney ne pouvait pardonner à un poète aussi distingué dans la littérature française de s'être ouvertement déclaré religieux. De là encore une tirade piquante et injuste qui se trouve dans le *Pauvre diable*, où le titre de comédie est refusé au *Méchant*, quoique le censeur lui-même, lorsqu'il s'est mêlé de faire ce qu'il appelait, à cette occasion, *œuvre du démon*, n'ait pu rien offrir à la muse comique qui approche, même de loin, de la pièce de Gresset. Celui-ci condamna au feu différentes productions que ses principes en religion lui faisaient regarder comme coupables, et, entre autres, plusieurs comédies, dont trois intitulées : *L'Esprit à la mode*, le *Secret de la comédie*, et le *Monde tel qu'il est*. Nous ne connaissons probablement jamais une autre pièce qu'il avait cependant *cr. pour l'utilité des mœurs, pouvoir sauter de cette proscription*; pièce qui avait pour objet, dit-il, *la peinture et la critique d'un caractère plus à la mode que le Méchant même; caractère qui, sorti de ses bornes, devient tous les jours de plus en plus un ridicule et un vice national*. . . . Les seuls enfants de la muse de Gresset qui aient eu une sorte de publicité pendant sa retraite sont le *Gazetin*, poème en quatre chants, lu à l'Académie d'Amiens en 1767, et le *Parrain magnifique*, poème en dix chants, composé vers 1760, et qu'on a fait paraître à Paris en 1810. Celui-ci offre le plus souvent un bavardage brillant, quelquefois spirituel, et l'on y rencontre, par-ci, par-là, des vers dignes de l'auteur du *Méchant*; mais vainement y chercherait-on la richesse d'imagination et la verve de gaieté qui font regarder *Ver-Vert* comme un chef-d'œuvre de plaisanterie. Gresset, d'après l'avis, la prière même de l'évêque d'Amiens, refusa de livrer au public deux nouveaux chants qu'il avait ajoutés à ce dernier poème : l'un était intitulé les *Pensionnaires*, et devenait le 3^e chant dans l'ordre nouvellement adopté par lui; l'autre, qui avait pour titre l'*Ouvroir* ou le *Laboratoire de nos sœurs*, devait former le 4^e chant. On sait qu'il récita celui-ci en 1759, dans une séance de l'Académie de la ville où il était né, et le répéta à la cour en 1774, lorsqu'en qualité de directeur de l'Académie française il eut l'honneur de complimenter Louis XVI sur son avènement au trône. Il ne le disait que de mémoire, et ce fut ainsi que l'entendit M. Philpon la Madelaine, qui en parle, sans en faire l'éloge, dans son *Dictionnaire portatif des poètes français*. Gresset fut appelé de pou-

veau à Paris en 1774, pour répondre au discours de réception de Suard à l'Académie française; et à cette occasion il donna une preuve sensible du rétrécissement de ses idées et de l'altération de son goût. Tout lui était devenu étranger dans la capitale. Il voulut peindre encore une fois le jargon du jour, qu'il avait si parfaitement reproduit dans la plus célèbre de ses pièces de théâtre; mais, s'il le connaissait assez pour le mépriser, il le possédait trop peu pour le rendre avec fidélité. A propos de l'influence des mœurs sur le langage, il avait cru devoir combattre, comme une invasion des plus dangereuses, l'admission de ces noms éphémères donnés par la mode à ses bizarres créations. Il exagéra en voulant imiter, et fit une caricature plutôt qu'un tableau : caricature que le public (nous dit d'Alembert) vit avec douleur, mais avec un silence respectueux. La réunion du véritable talent avec la piété et le respect pour les mœurs valut à Gresset, de la part de Louis XVI, un accueil et même des faveurs qui pouvaient bien le consoler des rigueurs de Louis XV. Entre autres preuves de bonté et d'intérêt, le petit-fils et successeur de ce roi accorda au chantre de *Ver-Vert* des lettres de noblesse rédigées dans les termes les plus honorables, et le fit chevalier de l'ordre de St-Michel; enfin, Monsieur, depuis Louis XVIII, ajouta à ces grâces la place d'historiographe de l'ordre de St-Lazare. Gresset fut toujours chéri et estimé de ses concitoyens. Un caractère irréprochable et les agréments de son commerce habituel rehaussaient encore davantage à leurs yeux le poète parvenu dès sa jeunesse à la célébrité, et qui était venu chercher parmi eux le repos et le bonheur. Si pendant trente ans il n'avait pas entièrement abandonné le commerce des muses, du moins s'était-il principalement, et même presque exclusivement, occupé des devoirs de la religion, en y joignant les jouissances paisibles de la tendresse conjugale et de l'amitié. Il finit sans éclat sa carrière dans la même ville où il l'avait commencée, et pour laquelle il avait conservé une vive affection. Ce fut le 16 juin 1777 qu'il mourut, animé des sentiments de la plus haute piété. Il n'avait point eu d'enfants de son mariage avec mademoiselle Galland, fille d'un négociant et maire d'Amiens; et il laissa seulement des neveux. Tout le corps municipal voulut assister à ses obsèques. Gresset, plus qu'aucun de nos auteurs, semble avoir été assujéti à l'influence des lieux et des circonstances. Il a successivement retracé dans ses productions les mœurs et les habitudes, soit du collège, soit du couvent; ensuite celles du grand monde; plus tard les travers des provinciaux; il a un moment payé tribut à l'esprit philosophique du milieu du 18^e siècle; enfin la dévotion, à son tour, l'a inspiré, suivant qu'il s'est trouvé écolier, novice, ou professeur chez les jésuites; habitué du *Cabinet vert* de madame de Forcalquier, à Paris; académicien et bourgeois d'Amiens; puis en dernier lieu

ami du pieux évêque la Motte. C'est, du reste, le poète le plus original de son siècle, le seul peut-être qui ne soit absolument d'aucune école, et qui, postérieur à Voltaire, ne l'ait pris en rien pour modèle. Indépendamment des notices qu'ont données sur Gresset les derniers éditeurs de ses œuvres et de sa vie publiée par le père Daire, Paris, Berton, 1779, in-12, on a son éloge par Ant. Diangyere (1781, in-8^o). Il en existe deux autres, qui concoururent en 1785 pour le prix proposé par l'Académie d'Amiens, l'un composé par M....., avocat en parlement (on croit que c'est le trop fameux Robespierre), et l'autre par M. Noël. Mérrard de Saint-Just a aussi donné un éloge de Gresset dans la même année, Londres et Paris, 1788, in-12; enfin il en existe un composé par Bailly et qui est bien supérieur aux autres, Genève, 1785, in-8^o, et un autre par Giroust, Paris, 1786, in-8^o. M. Louis de Cayrol a en outre, plus récemment, publié un *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Gresset*, Paris et Amiens, 1845, 2 vol. in-8^o avec portrait. On a publié en 1803 les *Œuvres choisies de Gresset*, Paris, stéréotypie d'Herhan, 1 vol. in-18. Les meilleures éditions sont celle de M. Fayolle, Paris, 1803, 3 vol. in-18, imprimés chez Didot aîné; et celle de Renouard, Paris, 1811, 3 vol. in-8^o, y compris le *Parrain magnifique*, publié l'année d'après. Nous citerons encore parmi les éditions d'œuvres complètes, Paris, 1822, 3 vol. in-18 (cette édition, malgré son titre d'*Œuvres complètes*, ne renferme pas le *Parrain magnifique*); ibid., 1824, 4 vol. in-32; ibid., 1826, 3 vol. in-32; ibid., 1830, 2 vol. in-8^o; et parmi les éditions d'*Œuvres choisies*: Paris, 1823, in-8^o, précédée d'un *Essai sur la vie et les ouvrages de Gresset*, par Campenon; ibid., 1824, in-32; ibid., 1824, in-12 avec un *Essai sur la vie de Gresset* (par M. P. Hédonin); ibid., 1826, 2 vol. in-32; ibid., 1829, 2 vol. in-18; ibid., 1835, in-8^o; ibid., 1838, in-8^o, etc. *Ver-Vert* a été réimprimé un grand nombre de fois; il a été traduit en allemand, par J. N. Goëtz, 1752, in-8^o; en portugais par un anonyme, sous le nom de *Filinto-Elysio*, Paris, 1816, in-8^o; en vers italiens par L. A. Vicenzi, 1803, in-8^o (roy. aussi COOPER, Jean-Gilbert). L—P—E.